

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18171730

ide

MONITEUR BELGE

23 -11- 2018

BELGISCH STAATSBAD

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

13 NOV. 2018

Le Greffier

Greffier

N° d'entreprise : **0451.573.503**

Dénomination

(en entier) : **BRICOFER**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **Rue de Zone n°23 - 6032 Mont sur Marchienne**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2018 :

L'assemblée décide de renouveler le conseil d'administration et, en conséquence, elle nomme au titre d'administrateurs à compter de ce jour et jusqu'à l'assemblée générale de 2024 :

- Philippe GROSJEAN, domicilié à 6110-Montigny-le-Tilleul, avenue des Ecoreuils
- Aurore GROSJEAN, domiciliée à 1421-Ophain, Avenue du Verger
- Guillaume GROSJEAN, domicilié à 1428-Lillois, Drève du bois de Mai
- Maxime GROSJEAN, domicilié à 6110-Montigny-le-Tilleul, avenue des Faisans
- La société anonyme COMPAGNIE BELGE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET IMMOBILIERES (N° BCE : 0869.734.860). Son représentant permanent sera Monsieur Philippe GROSJEAN, qui accepte
- La société anonyme ACIERS GROSJEAN (N° BCE : 0437.574.423). Son représentant permanent sera Monsieur Philippe GROSJEAN, qui accepte

Le Conseil d'administration nouvellement constitué se réunit à l'instant et décide de nommer en qualité de Président et Administrateur délégué, Monsieur Philippe GROSJEAN, qui accepte.

Philippe GROSJEAN
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).